**Question  : Le MFT (7 points)**

1. Un jeune niveau 1 souhaite suivre la qualification nitrox. A quelles conditions cela vous semble-t-il possible ? (1 point)

*Être âgé d’au moins 14 ans à la date de délivrance. (0,5 point)*

*Avoir effectué un minimum de 10 plongées dans la zone des 20 mètres attestées sur le carnet de plongée ou par mention sur le passeport ou par fiche justificative dûment remplie. (0,5 point)*

1. Quelle est la différence entre un moniteur conventionné et associé ? (2 points)

* *Moniteur Conventionné (1 point)*
* *Ce sont des moniteurs CMAS issus d'une fédération ayant signé des accords de reconnaissance avec la FFESSM.*
* *Ils sont en règle vis-à-vis la réglementation Française (Code du Sport) mais ils ne peuvent pas passer un brevet de la FFESSM ni rentrer dans la filière professionnelle Française avec cette carte de M.C.*
* *Moniteur associé (1 point)*
* *Ce sont des moniteurs CMAS ou FSGT justifiant de deux ans de licence.*
* *Suite à leur intégration, les Moniteurs associés FFESSM ont toutes les toute possibilités de certification au sein de la FFESSM, selon leur niveau.*

1. Quelles sont les prérogatives du MF2 (1 point)

* Code du sport : Enseignant de niveau 4 (E4)
* *Délivrer les qualifications fédérales, participer aux examens de Guide de Palanquée, Initiateur et Moniteur Fédéral 1er degré.*
* *Signer sur le livret pédagogique MF1 les attestations de stages pédagogiques d’encadrement en vue de la préparation au Monitorat Fédéral 1er degré.*
* *Signer sur le livret pédagogique MF2 :*
* *les attestations de participation aux stages initiaux Initiateur dont ils sont responsables.*
* *les attestations de séances de pédagogie de 2ème degré lorsque ces dernières sont réalisées :*
* *En situation de formation réelle sur des stagiaires MF1 eux-mêmes en cours de stage en situation sous leur tutelle propre en tant que MF2.*
* *Au cours de séances réalisées dans le cadre d’un stage en situation d’Initiateur sous leur tutelle propre en tant que MF2.*
* *les attestations de séances de pédagogie de 1er degré.*
* *Signer les attestations d’aptitudes à présenter pour les candidats au MF2.*

1. En tant que MF2, vous êtes chargé d’organiser un examen initiateur au sein de votre CODEP.Quelle(s) formalité(s) devez-vous effectuer préalablement et dans quels délais ? (1 point)

*L’examen est organisé à l'échelon du club ou du département. Le président organisateur doit avertir le président de la CTR (0,5 point) au moins un mois avant la session. (0,5 point)*

1. Quelle sera la composition « minimale » de votre jury ? (1 point)

* *Président : le président du club organisateur ou du Comité Départemental organisateur. Au moins un MF2 de la FFESSM ou BEES2 ou DE-JESP ou DES-JEPS licenciés à la FFESSM.*
* *Un délégué de la CTR (au moins MF2 de la FFESSM ou BEES2 ou DES-JEPS licenciés à la FFESSM). Il est chargé de vérifier les dossiers des candidats et la conformité du déroulement de l’examen ; il peut participer aux épreuves de l’examen et à l’évaluation des candidats.*
* *Nota Le délégué de la CTR peut cumuler les deux fonctions de moniteur (donc jury minimum possible : le président du club ou du Comité Départemental et le délégué de la CTR).*

1. Vous souhaitez associer des MF1 à votre jury, quelles seront leurs prérogatives ? (1 point)

* *Les MF1 peuvent être membres du jury et juger à deux l’épreuve de mannequin, et en double avec le ou les MF2 de la FFESSM ou BEES2 ou DE-JESP ou DES-JEPS licenciés à la FFESSM, les épreuves de pédagogie.*
* *Les MF1 de la FFESSM ou BEES1 licenciés à la FFESSM, titulaires de la qualification « Tuteur de Stage Initiateur » (TSI) peuvent juger à deux l’épreuve de réglementation.*
* *(0,25 point)*
* *Organiser la formation, l’évaluation et la certification des plus hauts niveaux de cadres de plongée subaquatique. (0,25 point)*
* *Traiter de tout ce qui relève de la pratique, de l'enseignement, des brevets, des qualifications, de la réglementation et du développement de la plongée scaphandre, ainsi que de l'ensemble du matériel mis en œuvre. (0,25 point)*
* *Être force de proposition auprès du CDN (0,25 point)*